

Réponses de Philippe Stee au questionnaire de la commission « Patrimoine et Environnement naturel » du CLAS de Meudon

1 - Préservation des espaces naturels

Le site de Meudon est composé d'environ 80% de bois et 15% de prairies et constitue par la même la plus grande Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (type 1) des Hauts-de-Seine. Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour préserver, voire renforcer, la biodiversité de ces espaces naturels ?

Je pars d'un principe simple : les 80 % de bois et 15 % de prairies de Meudon ne sont pas des « réserves foncières », ce sont un capital écologique à préserver et à renforcer. Concrètement, je veux mettre en place, dès le début du mandat, un plan de gestion écologique du site, élaboré avec des écologues et des naturalistes (par exemple via la mairie, le département, des labos partenaires) en liaison avec la commission « Patrimoine et Environnement naturel ». Ce plan précisera les zones à protéger strictement, les zones où des usages sont possibles, et les pratiques à faire évoluer : fauche tardive et différenciée des prairies, réduction des débroussaillages systématiques, limitation de la fragmentation par de nouvelles voies, lutte ciblée contre les espèces invasives. J'y ajouterai un volet « nuit » : adapter l'éclairage extérieur pour limiter la pollution lumineuse et respecter à la fois l'observation astronomique et la faune nocturne. Enfin, je souhaite que l'on mette en place un suivi régulier de la biodiversité (inventaires, indicateurs simples partagés avec les personnels), pour sortir du discours général et mesurer dans quelle direction on va.

2 - Équilibre entre développement et nature

Comment envisagez-vous l'équilibre entre le développement des infrastructures (bâtiments, équipements) et la préservation des espaces naturels du site ? Plusieurs bâtiments du site de Meudon vont faire l'objet de réhabilitations dans les années à venir. Comment envisagez-vous ces travaux pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche globale de préservation des espaces naturels, de réduction de l'empreinte écologique du site, et de valorisation de son patrimoine scientifique et paysager ?

Pour moi, l'équilibre se traduit en trois règles concrètes. Première règle : priorité absolue à la réhabilitation de l'existant plutôt qu'à la construction nouvelle, et refus de toute artificialisation de prairies ou de bois dès lors qu'une solution sur emprise déjà bâtie est possible. Deuxième règle : toute opération de travaux à Meudon, petite ou grande, devra être instruite avec un volet environnemental clair (impact sur les sols, les arbres, les continuités écologiques, la gestion de l'eau), et ce volet devra être discuté dans les instances, pas géré dans un coin du dossier. Troisième règle : les projets de réhabilitation doivent être l'occasion de réduire l'empreinte écologique du site (performance énergétique, matériaux, eau, gestion des déchets de chantier) et de mieux valoriser le paysage scientifique et historique de Meudon, en travaillant avec des paysagistes et des architectes du patrimoine. En pratique, cela veut dire que chaque grande opération fera l'objet d'un cahier des charges intégrant noir sur blanc ces exigences, et que la présidence les défendra auprès des maîtres d'œuvre plutôt que de les laisser être des variables d'ajustement.

3- Intégration pédagogique des espaces naturels

Les espaces naturels du site représentent une opportunité pédagogique unique. Comment comptez-vous les intégrer dans les programmes éducatifs de l'Observatoire, notamment pour sensibiliser les étudiants et le public à l'astronomie, l'écologie et la science environnementale ?

Je veux que les espaces naturels de Meudon deviennent un support de formation et de médiation à part entière, pas seulement un décor. Pour l'enseignement supérieur, cela signifie intégrer des sorties de terrain dans certains enseignements (astronomie et environnement, climat, qualité du ciel nocturne, interactions atmosphère–observation, écologie des milieux forestiers urbains) en lien avec les équipes de l'OP et les partenaires PSL concernés. Pour les écoles et le grand public, cela veut dire concevoir des parcours pédagogiques simples, avec des points d'observation associant patrimoine scientifique,

observation du ciel et découverte des milieux naturels, en veillant à encadrer les circulations pour ne pas dégrader les zones sensibles. Je souhaite aussi encourager des projets de type « science participative » qui mêlent astronomes, écologues et publics (suivi de la faune, des plantes, de la qualité du ciel), à condition qu'ils soient bien encadrés. Cela demandera du temps de médiation et de préparation, et je suis prêt à le reconnaître comme un vrai travail dans la charge des personnes qui s'y investissent.

4 - Collaboration avec les acteurs locaux

La gestion des espaces naturels nécessite souvent une collaboration avec les collectivités locales, les associations environnementales et les chercheurs. Quelles partenariats ou initiatives comptez-vous développer pour assurer une gestion durable et partagée de ces espaces ? »

Les espaces naturels du site de Meudon pourraient intéresser des laboratoires d'écologie, de sciences de l'environnement ou d'autres disciplines, notamment au sein de PSL ou d'autres universités ou structures de recherche. Quels types de partenariats ou de projets scientifiques interdisciplinaires envisagez-vous pour valoriser ces espaces, et comment comptez-vous les initier ou les soutenir ?

Sur un site comme Meudon, l'Observatoire ne peut pas gérer les espaces naturels en vase clos. Je veux donc établir ou renforcer des conventions avec la mairie de Meudon, le département des Hauts-de-Seine, des associations environnementales locales et des laboratoires d'écologie ou de sciences de l'environnement, notamment au sein de PSL et des universités voisines. L'objectif est double : bénéficier de leur expertise pour la gestion quotidienne (plans de gestion, chantiers nature, suivi scientifique) et ouvrir le site comme terrain d'étude pour des projets de recherche interdisciplinaire. Concrètement, je souhaite que l'OP propose Meudon comme « site atelier » pour des projets portant sur la biodiversité en milieu périurbain, les effets de la pollution lumineuse, l'adaptation des milieux au changement climatique, les interactions entre patrimoine bâti, science et nature. La présidence peut jouer un rôle très concret : lancer un appel interne à projets faisant de Meudon un terrain scientifique partagé, mobiliser PSL pour identifier des équipes partenaires, et réserver un peu de budget et de logistique (accès, équipements simples) pour ces projets. L'idée n'est pas de transformer l'OP en laboratoire d'écologie, mais de reconnaître que nous disposons d'un site unique, utile à plusieurs disciplines, et de créer des ponts plutôt que des barrières. Ce type de collaborations a déjà été mis en place avec succès sur le site de l'OHP, par exemple dans le cadre du suivi de l'évolution et de la compréhension de l'écosystème « chênaie pubescente » soumis au changement climatique. Le site expérimental de l'Observatoire de Haute-Provence est l'un des trois sites d'expérimentation de la région méditerranéenne française, avec celui de Puéchabon dans l'Hérault et celui de Fontblanche dans les Bouches-du-Rhône. Le site de Meudon pourrait également bénéficier d'études équivalentes en milieu périurbain.

5 - Vision à long terme

« Quelle est votre vision à long terme pour le site de Meudon ? Comment voyez-vous l'évolution de la place des espaces naturels dans les 10 ou 20 prochaines années, notamment face aux enjeux climatiques et aux besoins croissants en infrastructures scientifiques ? »

À long terme, je vois Meudon comme un « campus scientifique-jardin », où la place des espaces naturels est consolidée, pas grignotée projet après projet. Très concrètement, je souhaite que nous nous engagions sur un principe de non-régression de la surface boisée et prairiale : pas de réduction significative des zones naturelles sans compensation écologique sérieuse et démontrée, et une vigilance forte sur toute nouvelle artificialisation. Face aux enjeux climatiques, ces espaces sont une protection contre les îlots de chaleur, un réservoir de biodiversité et un support de bien-être pour les personnels et les étudiants. En parallèle, les besoins en infrastructures scientifiques continueront d'exister. Mon rôle sera de faire en sorte que ces besoins soient satisfaits d'abord par la rénovation, la densification maîtrisée près des bâtiments existants et une meilleure utilisation de ce que nous avons, plutôt que par l'extension dans les zones naturelles. Cela devra être inscrit dans un document de planification à long terme (une sorte de « plan de site » partagé) qui fixe des lignes rouges et des

orientations claires. Je veux que, dans 10 ou 20 ans, on puisse dire que Meudon est à la fois un site scientifique de référence et un exemple de cohabitation entre recherche, patrimoine et nature.